FISCALITÉ

Fusion-acquisition M&A : structurer, négocier et sécuriser l'opération

Une opération de croissance externe se gagne ou se perd sur la structuration. Le choix entre acquisition de titres et acquisition d'actifs le véhicule de reprise la garantie de passif et le sort des déficits pèsent davantage que le prix affiché. Une clause mal calibrée se révèle plusieurs exercices après la signature. Ce module expert de 14 heures traite les techniques juridiques et fiscales de l'opération : structuration audit et garanties régimes de faveur des restructurations puis intégration fiscale et financement. Il se distingue d'un module comptable car la discussion porte sur les choix contractuels et fiscaux et non sur leur traduction comptable.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 900 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats d'affaires fiscalistes d'entreprise experts-comptables directeurs financiers et responsables du développement conduisant des opérations d'acquisition ou de cession.

PRÉREQUIS
Maîtriser le droit des sociétés et la fiscalité des groupes.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comparer acquisition de titres et acquisition d'actifs au regard des effets juridiques et fiscaux
- Structurer le véhicule de reprise et son financement selon le projet des acquéreurs
- Conduire un audit juridique et fiscal et en tirer les conséquences contractuelles
- Négocier une garantie d'actif et de passif et ses mécanismes de mise en jeu
- Sécuriser l'application des régimes de faveur aux fusions et apports partiels d'actif
- Organiser l'intégration post-acquisition et le traitement des déficits du groupe

03 Programme détaillé

M1 Structurer l'acquisition

- Le choix qui commande tout
- Acquisition de titres ou acquisition d'un fonds de commerce
- Création d'une holding de reprise et effet de levier
- Financement par dette bancaire et instruments hybrides
- Apport de titres cession ultérieure et engagement de remploi
- Calendrier des étapes de la lettre d'intention à la réalisation
- Cas pratique : Comparaison de deux schémas d'acquisition d'une PME industrielle sous l'angle juridique et fiscal.

M2 Audit garanties et contrat

- Transformer le risque en clause
- Périmètre de l'audit juridique fiscal et social
- Traitement des risques identifiés prix séquestre ou exclusion d'actifs
- Déclarations du cédant et garantie d'actif et de passif
- Plafonds franchises durée et procédure de mise en jeu
- Clauses de prix complémentaire et engagements de non-concurrence
- Mise en situation : Négociation d'une garantie d'actif et de passif entre une équipe acquéreur et une équipe cédant.

M3 Régimes de faveur des restructurations

- Réorganiser sans déclencher l'impôt
- Fusion scission et apport partiel d'actif conditions d'application du régime spécial
- Engagements souscrits par la société bénéficiaire des apports
- Sort des déficits reportables et demandes d'agrément
- Échange de titres et report ou sursis d'imposition pour les associés
- Droits d'enregistrement et TVA applicables à l'opération
- Atelier : Sécurisation du transfert des déficits dans un projet de fusion entre deux sociétés du même groupe.

M4 Intégration et vie post-acquisition

- Ce qui se joue après la signature
- Constitution ou élargissement du périmètre d'intégration fiscale
- Déductibilité des charges financières supportées par la holding
- Management package et traitement applicable aux dirigeants
- Remontée de trésorerie conventions intragroupe et abus de droit
- Suivi des engagements pris et risques de remise en cause
- À retenir : Les engagements souscrits pour bénéficier d'un régime de faveur doivent être suivis pendant toute leur durée sous peine de remise en cause rétroactive.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 900 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr